

## **APPEL D'OFFRES DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE ADAPTEE**

**Appel d'offres en procédure adaptée, ayant pour objet :** Contrat de nettoyage des parties communes, et gestion des ordures ménagères des résidences du patrimoine d'ARELI.

**Nature des lots géographiques :**

Le marché comporte deux lots, divisés comme suit :

- **Lot 1** : Communes de Lille, Marquette, Ronchin, Faches-Thumesnil, La Bassée, Sainte Catherine les Arras
- **Lot 2** : Communes de Wattrelos, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Comines, Lestrem.

**Durée du marché :** Trois (3) ans renouvelable deux fois pour une année, soit cinq (5) ans au maximum, sous réserve des possibilités de résiliation indiquées dans le Cahier des Clauses Particulières et dans l'Acte d'Engagement, soit à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025 inclus.

Le marché comporte une période d'essai d'une année à compter de la date de prise d'effet du marché, à l'issue de laquelle ARELI pourra résilier le marché sans indemnité, à condition d'avertir le titulaire au plus tard deux (2) mois avant la date anniversaire du début du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

**Lieu des travaux :** Résidences d'ARELI reprises dans le décompte ci-dessus (la liste sera détaillée dans le CCP).

**Calendrier prévisionnel :**

- Lancement de la consultation : juin 2020
- Ouverture des offres : novembre 2020
- Démarrage du contrat : 1<sup>er</sup> janvier 2021

**Modalité et lieu de consultation du dossier de consultation et de réception des offres :**

Les candidats peuvent consulter le dossier de consultation via le site internet : [www.areli.fr/en-savoir-plus-sur-areli/appels-offres/](http://www.areli.fr/en-savoir-plus-sur-areli/appels-offres/)

Les candidats transmettront leur offre par envoi électronique à l'adresse de messagerie suivante : [siege@areli.fr](mailto:siege@areli.fr)

**Modalités de remise des offres :**

- Les offres devront être remises par voie électronique pour le **vendredi 6 novembre 2020**
- Les offres devront comprendre deux dossiers distincts par lot, un dossier pour la candidature et un dossier pour l'offre :
  - **Pour la candidature, un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées :**
    - Une lettre de candidature
    - Une note de présentation du candidat indiquant notamment son organisation, son chiffres d'affaires sur les trois dernières années, ses effectifs, ses qualifications, etc
    - Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
    - Les certificats de qualification professionnelle, la preuve de la capacité de l'entreprise pouvant être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate,
    - Les attestations d'assurance et de cotisations
    - Le quitus de visite tamponné par ARELI
  - **Pour l'offre :**
    - Un projet de marché comprenant les pièces suivantes, datées, paraphées et signées : l'Acte d'Engagement (A.E.) et ses annexes à compléter, le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes à accepter sans aucune modification, le Règlement de Consultation accepté sans réserve,
    - Un mémoire technique justificatif,
    - Un dossier de présentation du matériel prévu pour l'exécution du marché.
    -
- Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis par un autre moyen que la voie électronique, ne seront pas retenus.

**Critères de sélection des offres :**

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- le prix (coefficient 2)
- les tarifs du bordereau de prix (coefficient 1)
- les qualifications/références/certifications professionnelles et assurances (coefficient 1),
- les plannings de prestation figurant à l'acte d'engagement (coefficient 1),
- la valeur technique de l'offre décrite dans le mémoire et les moyens mis en œuvre pour l'exécution du marché, **ainsi que la qualité écologique de la solution proposée** (coefficient 1).

Une note de 0 à 4 sera attribuée pour chaque critère (0 : Très mauvais ; 1 : Mauvais ; 2 : Moyen ; 3 : Bon ; 4 : Très bon)

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** 23 juillet 2020.